

Sensibilisation aux risques électriques

Réf. SEN-EL

Durée

1 jour (7h)

Public concerné

Responsables d'entreprises, de services et de travaux ayant en charge la délivrance et le contrôle des habilitations électriques

Prérequis

Aucune connaissance préalable

Répartition

Cours : 90 %

Etude de cas : 10 %

Méthodes pédagogiques

- Remise d'un support de cours
- QCM en fin de stage

Formation

Expert formateur expérimenté dans les domaines de l'électricité industrielle et tertiaire

Tarifs

Distanciel : à partir de 400 € HT / par stagiaire

Intra entreprise : [Nous consulter](#)

Objectif de la formation

- Découvrir les risques électriques, les moyens de protection et de prévention
- Connaître la réglementation et les différents niveaux d'habilitation

Contenu de la formation

Dangers de l'électricité

- Statistiques des accidents du travail
- Cas réels d'accidents d'origine électrique (humains et matériels)
- Causes et conséquences des accidents d'origine électrique
- Seuils de dangers de l'électricité

Dispositions réglementaires

- Code du travail, code civil et code pénal
- Décrets, arrêtés et norme NF C 18-510
- Titre d'habilitation et responsabilités de l'employeur
- Types d'opérations (non-électrique, électrique, travail, intervention)
- Niveaux d'habilitation électrique
- Distances et zones d'environnement (champ libre et local électrique)

Prévention et protection contre le risque électrique

- Prévention et protection contre les risques électriques
- Moyens de protection individuelle et collective

Conduite en cas d'accident d'origine électrique

- Soins aux électrisés en cas d'accident
- Incendie d'origine électrique

Comprendre la formation Sensibilisation aux risques électriques ?

La formation **Sensibilisation aux risques électriques** est spécialement conçue pour les responsables d'entreprises, de services et de travaux qui ont la charge de la délivrance et du contrôle des habilitations électriques. Son objectif est de leur fournir les **connaissances nécessaires pour évaluer les risques électriques et prescrire les titres d'habilitation en cohérence avec l'organisation de l'entreprise.**

Pourquoi se former à la sensibilisation aux risques électriques ?

Même sans intervenir directement sur des installations, les responsables doivent être capables de **prévenir les accidents électriques** et de s’assurer que leurs équipes respectent les normes et consignes de sécurité. La formation permet de :

- Identifier les **risques électriques spécifiques** liés aux postes de travail et aux activités des salariés,
- Comprendre les **obligations légales** et la responsabilité du manager dans la délivrance et le contrôle des habilitations,
- Mettre en place les **procédures de prévention et de contrôle** adaptées à l’entreprise,
- **Savoir réagir efficacement** en cas d’incident et organiser la communication et les actions correctives.

Quelles compétences et connaissances cette formation apporte-t-elle ?

À l’issue de la formation, les responsables seront capables de :

- Évaluer les risques électriques dans leur entreprise et sur les chantiers,
- Vérifier et contrôler la délivrance des habilitations électriques aux salariés,
- Mettre en place des mesures de prévention adaptées et assurer leur suivi,
- Sensibiliser et encadrer les équipes pour maintenir un environnement de travail sûr,
- Réagir efficacement face à un incident électrique et organiser la mise en sécurité des personnes et des installations.

Cette formation constitue un **moyen efficace pour la sécurité électrique en entreprise**, en assurant la conformité réglementaire et en réduisant les risques d’accidents.



CONTACT

Aritem
108 rue de l'Alpette
38480 Pont de Beauvoisin
Isère – France

06 03 24 66 77
contact@aritem.com

HORAIRES

Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00
Fermé les samedi & dimanche



Mentions légales
Conditions générales d'utilisation

Copyright 2026